


MOBILIER DE BUREAU

Cette fiche pratique a pour objectif de répondre à la question suivante:

« Comment rendre l'achat de mobilier de bureau plus durable dans votre entreprise? »

Quelques conseils de base

- 
- ▶ Réparez et réutilisez votre mobilier existant
 - ▶ Achetez du mobilier écolabellisé NF Environnement ou Ange Bleu. Pour le mobilier fait à partir de bois, achetez des produits écolabellisés FSC ou PEFC
 - ▶ Achetez du mobilier fait à partir de matériaux recyclés
 - ▶ Achetez du mobilier facilement séparable, modulable et recyclable
 - ▶ Pensez à l'ergonomie pour améliorer le bien-être des employés

On vous explique pourquoi en détail ci-dessous !

1. Contextualisation et problématique

Le saviez-vous ?



- En dehors du télétravail, un travailleur passe en moyenne 1 500 heures par an au bureau.
- Chaque année, 42 millions d'articles de mobilier de bureau sont jetés en décharge en Europe.
- À Bruxelles, il y a une production annuelle de 55 tonnes de déchets de bois, dont 75% est incinéré.

Pour les employés, un environnement de travail sain et confortable est essentiel pour optimiser le bien-être au travail, notamment avec un mobilier de bureau ergonomique. Par ailleurs, une partie des meubles de bureau peuvent contenir des substances nocives. Par exemple, certains meubles rembourrés comme les chaises de bureau ou les cloisons acoustiques peuvent émettre des polluants dangereux pour la santé et l'environnement, provenant souvent des colles, des matériaux de rembourrage, des tissus ou du cuir.

Opter pour du mobilier durable permet de réduire l'impact environnemental et les risques pour la santé. Cela inclut l'utilisation de technologies économes en énergie, de matériaux respectueux des ressources disponibles et d'équipements à faibles émissions.

Il est important de noter que choisir des produits respectueux de l'environnement au bureau n'entraîne pas nécessairement des coûts supplémentaires. Dans certains cas, cela peut même conduire à des économies sur l'ensemble du cycle de vie des produits.

Voici quelques conseils pour rendre l'achat de votre mobilier plus durable.

MOBILIER DE BUREAU

2. Conseils pratiques



La réparation et la réutilisation du matériel existant

Le choix le plus écologique est de maximiser la réutilisation de votre mobilier de bureau existant. Vous pouvez le faire en vous tournant vers des entreprises spécialisées dans la remise à neuf de vos anciens meubles, comme l'entreprise belge [NNOF](#).

Les avantages de cette démarche:

- Vous soutenez l'économie locale
- Vous diminuez votre impact environnementale en évitant de consommer de nouvelles ressources
- Vous faites des économies potentielles car les prix sont concurrentiels

L'achat de meubles de seconde main

Une autre démarche écologique est d'acheter du mobilier de bureau de seconde main.

Ce style ne conviendra peut-être pas à tous vos espaces de bureau, mais il peut être une option intéressante pour certaines zones comme la cafétéria ou les salles de réunion. La cafétaria de Bruxelles Environnement est un bon exemple.

Les avantages de cette démarche :

- Alternative à bas prix
- Meilleur pour l'environnement
- Ambiance de travail agréable, conviviale et personnalisée

Sur le site [Relieve Furniture](#) vous pouvez trouver du mobilier de seconde main. Il s'agit d'une start-up bruxelloise qui a pour mission de collaborer avec des entreprises afin de collecter le mobilier dont elles n'ont plus besoin et de le remettre en état afin d'être revendu ou redistribué.

[IMPACT Furniture](#) vous permet également d'acheter du mobilier de seconde main. Il s'agit d'un service d'Oxfam Belgique de reprise et de vente de mobilier de bureau pour les professionnels.



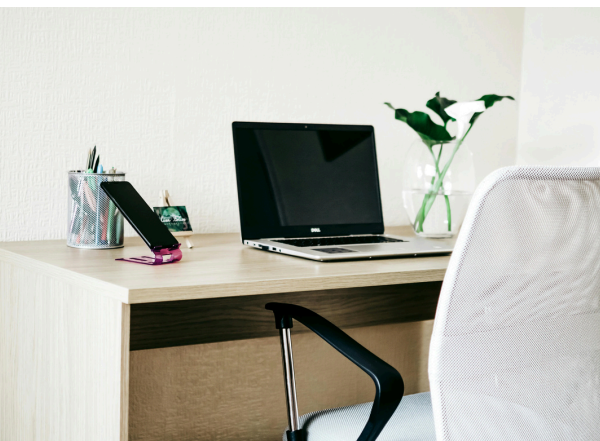
L'achat de mobiliers neufs

Bien que nous privilégions la réutilisation et la remise à neuf, il peut arriver que certains besoins en mobilier ne puissent être satisfaits par des articles de seconde main. Si vous devez acheter du neuf, nous vous recommandons deux options :

- Le mobilier neuf écolabellisé
- Le mobilier neuf fabriqué à partir de matériaux recyclés

MOBILIER DE BUREAU

Meubles écolabellisés



Les écolabels peuvent être de bons outils pour faire des achats durables.

Tous les écolabels n'ont cependant pas les mêmes critères. Ces derniers offrent la garantie d'un contrôle indépendant par une tierce partie. Enfin, ils permettent de servir de preuve pour attester que les produits qui portent ces certifications respectent certains critères sociaux, écologiques et qualitatifs.

Pour le mobilier de bureau, les écolabels pertinents sont :

- NF Environnement
- Ange Bleu
- FSC et PEFC

Le label NF Environnement est actuellement le label le plus répandu dans cette catégorie de produits

- ▶ Exige un démontage facile pour la réparation ou le recyclage
- ▶ Limite les émissions de Composés Organiques Volatils (COV) nocifs pour la santé des utilisateurs
- ▶ Favorise l'utilisation de matériaux écolabellisés (bois FSC/PEFC, textiles Oeko-Tex)



Via ce [lien](#) vous trouverez la liste des produits certifiés NF Environnement Ameublement.

Le label Ange Bleu








- ▶ Oblige la mise à disposition de pièces de rechange durant au moins 5 ans
- ▶ Limite les émissions de COV
- ▶ Interdit l'utilisation de certains produits nocifs
- ▶ Favorise l'utilisation de matériaux écolabellisés, par exemple, utilisation de bois labellisés FSC ou PEFC et de textiles labellisés Oeko-Tex



Via ce [lien](#) vous trouverez un assortiment de meubles rembourrés écologiques écolabellisés Ange Bleu.

MOBILIER DE BUREAU

Les labels FSC et PEFC

FSC		FSC 100% : garantit que le produit contient 100 % de matières certifiées FSC .
		FSC mixte : garantit que le produit contient au minimum 70% de fibres responsables (bois issus de forêts certifiées FSC et/ou de matières recyclées post-consommation). Les 30% restants proviennent de bois non certifiés mais qui sont tout de même contrôlés. C'est donc un mélange de fibres d'origines différentes.
		FSC recyclé : garantit que le produit contient 100% de matières recyclées.
PEFC		« Certifié PEFC » sans matière recyclée : garantit que le produit contient au moins 70% de matières premières certifiées PEFC. Le reste est issu de sources contrôlées.
		« Certifié PEFC » avec matière recyclée : garantit que le produit contient au moins 70% de matières premières certifiées PEFC ou recyclées. Le reste est issu de sources contrôlées.
		« Recyclé PEFC » : garantit que le produit contient 100% de matières premières recyclées.
		« Origine PEFC 100 % » : il garantit que le produit est composé à 100% de matières certifiées PEFC.

MOBILIER DE BUREAU

Nouveaux meubles faits à base de matériaux recyclés

Les labels FSC Recyclé ou PEFC Recyclé garantissent l'achat de mobilier en bois recyclé. Toutefois, il est important de vérifier les allégations de recyclage, car il peut être difficile de confirmer le pourcentage réel de matériaux recyclés utilisés. Il est donc essentiel de bien vérifier l'origine de ces allégations.

Déjà abordé ci-dessus, l'entreprise belge NNOF propose également la confection de nouveaux mobiliers de bureau fait à partir de la réutilisation/du recyclage de meubles et de matériaux recyclés. D'autres entreprises belges, telles qu'OKA sont actives dans ce secteur, offrant une seconde vie à votre mobilier de bureau, ainsi que des services de location et de leasing de meubles. Les produits loués sont reconditionnés, permettant ainsi leur réutilisation.

L'entreprise Belge REGGLO propose, quant à elle, des meubles neufs écoresponsables, réalisés à partir de la récupération de panneaux de réemploi (sauvés de l'incinération).

L'entreprise française Ecosiège (marque commerciale d'Ergosanté) récupère les sièges de bureau dont on a plus besoin. Ces derniers seront soit transformés en matière première recyclable, soit transformés en sièges upcyclés. Le reconditionnement est effectué par une entreprise de travail adapté, laquelle emploie plus de 80% de salariés en situation de handicap.

Enfin, l'entreprise hollandaise Workbrands fournit des meubles durables et circulaires en rénovant et remettant à neuf le mobilier, valorisant ainsi à la fois techniquement et esthétiquement les produits.



Mobilier flexible

Optez pour du mobilier modulable, pouvant être réaménagé, monté et démonté, offrant une flexibilité dans l'agencement de vos bureaux et permettant de modifier l'espace de travail selon vos besoins. Ce type de mobilier permet de réorganiser facilement, de créer de nouveaux designs ou de déplacer des éléments dans une autre pièce. Certaines entreprises, comme NNOF, développent des projets de construction et de rénovation selon des principes de durabilité, en minimisant le gaspillage et en aménageant l'espace efficacement.

Mobilier séparable et réparable



La durabilité implique non seulement l'utilisation, mais aussi le traitement en fin de vie du produit. Privilégiez l'achat de meubles dont les éléments sont séparables (par exemple, le plan de travail et les pieds de la table) et facilement réparables. La séparabilité des composants facilite les réparations et, en fin de vie, le recyclage.

Évitez les meubles avec des éléments collés ou contreplaqués, et préférez ceux vissés avec des composants facilement séparables. Cela permet de réparer les meubles en fin de vie, réduisant ainsi les coûts et les déchets.

MOBILIER DE BUREAU

Mobilier ergonomique

Pensez aussi à acheter du matériel ergonomique pour optimiser le bien-être au travail.

Pour davantage d'informations à ce sujet, nous vous renvoyons vers le [document](#) établi par la Commission européenne concernant les critères des marchés publics écologiques de l'EU pour les meubles et, plus particulièrement, la liste des normes environnementales pertinentes d'aptitude à l'emploi (voir spécifiquement la page 42 du document).



4. Ressources

- Le label [NF Environnement](#)
- Le label [Ange Bleu](#)
- Les labels [FSC 100%](#) - [FSC Mixte](#) - [FSC Recyclé](#)
- Les produits certifié [PEFC](#) et [PEFC recyclé](#)
- Le site [Infolabel](#)
- Le [GPP Toolkit](#) pour les critères d'ergonomie.
- [Outil de recherche de produits certifié FSC](#)
- L'entreprise [NNOF](#)
- L'entreprise [OKA](#)
- L'entreprise [REGGLO](#)
- L'entreprise [Ecosiège](#)
- L'entreprise [Workbrands](#)
- L'entreprise [Relieve Furniture](#)
- L'entreprise [IMPACT Furniture](#)

